



PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet

Quimper, le 23 décembre 2025

Affaire suivie par : Sophie LE MAILLOT
Direction des sécurités
SIDPC
Tél : 02.90.77.20.35
Mél : sophie.le-maillot@finistere.gouv.fr

LE PREFET

à

Mesdames et Messieurs les maires

Mesdames et Messieurs les présidents
des établissements publics de coopération
intercommunale

Monsieur le président du Conseil départemental



OBJET : Posture VIGIPIRATE « HIVER – PRINTEMPS 2026 » applicable à compter du 05 janvier 2026.

Le Premier ministre a approuvé la nouvelle posture du plan Vigipirate de la période « hiver – printemps 2026 » applicable à compter **du 05 janvier 2026 et jusqu'à nouvel ordre**. L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « **Urgence attentat** » au regard de l'état de la menace terroriste et de l'instabilité au Proche et Moyen-Orient.

Dans ce contexte, la présente posture maintient le dispositif de sécurité nationale en mettant l'accent sur :

- la lutte contre la menace posée par les drones, au regard de la récente recrudescence de survols en Europe et sur le territoire national ;
- la sécurité des lieux de culte mais également celle des sites accueillant un public nombreux lors de rassemblements festifs, sportifs ou culturels (lieux de commerce, espaces de loisirs, sites touristiques majeurs) ;
- la sécurité des bâtiments publics et institutionnels dans la perspective des élections municipales de mars 2026 ;
- la sécurité des transports publics, notamment pendant les périodes de vacances scolaires (transports en communs, plateformes aéroportuaires, portuaires, ferroviaires)

Enfin, cette posture rappelle les consignes de protection des systèmes d'information face au risque d'attaques cybernétiques.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir porter une attention particulière :

- à la sécurisation des lieux placés sous votre autorité et la protection de leurs abords ;
- à la sécurisation des sites à fortes affluences saisonnières et à des pics de fréquentation ;
- à la sécurisation des lieux de culte notamment lors des fêtes religieuses (prise de mesures temporaires d'interdiction de circuler et de stationner) ;

- à la sécurisation des rassemblements liés aux manifestations religieuses, sportives et culturelles notamment ceux pouvant être organisés sur vos communes, en invitant les organisateurs à adapter les mesures de sécurité qui leur incombent, en adéquation avec la fréquentation saisonnière et en portant une attention particulière aux abords des sites, ainsi qu'aux entrées et sorties des spectacles et rassemblements ;
- au maintien de la vigilance dans les bâtiments publics et lieux de forts rassemblements, (vigilance, contrôle des sacs, signalement aux autorités de police compétentes des comportements suspects et des colis abandonnés).

La menace associée aux attaques par véhicules-béliers est toujours d'actualité et je vous demande de veiller au renforcement des dispositifs de protection passive (plots, barrières, blocs en béton, etc.) mis en place sur les lieux et artères les plus fréquentés ainsi que lors de manifestations organisées par des opérateurs privés. Une attention particulière devra être apportée à la gestion des flux piétons de façon à optimiser leur contrôle et leur protection (organisation des files d'attente, plans de fouilles, limitation du flux, etc.)

Tout comportement suspect doit être rapporté aux forces de l'ordre en composant le 17.

Je vous rappelle que plusieurs guides de bonnes pratiques et des référentiels adaptés aux secteurs d'activité concernés sont disponibles sur les sites suivants :

- <http://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate>
- <http://www.interieur.gouv.fr>
- <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

Pour toute question je vous invite à vous rapprocher du service interministériel de défense et de protection civile : pref-defense-protection-civile@finistere.gouv.fr

Je vous invite à rester vigilants, informés et vous remercie de votre implication.

Le préfet,


Louis LE FRANC

RESTEZ VIGILANT

- Guide des bonnes pratiques pour la sûreté des espaces publics.

LES BONS REFLEXES

- Les affiches de sensibilisation | SGDSN
- logogrammes-vigipirate.pdf

RESTEZ INFORME

- Sur X : Beauvau alerte, gouvernementFr, Interieur_gouv
- A l'étranger : service Ariane

Copie à : - Mme et M. les présidents des associations des maires du Finistère
- Mmes et MM. les sous-préfets des arrondissements de Quimper, Brest, Morlaix et Châteaulin
- Monsieur le directeur interdépartemental de la police nationale
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie du Finistère